



CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 MAI 2010

PROCÈS-VERBAL

Nombre de membres composant le Conseil municipal : 39

Nombre de membres en exercice : 39

L'an deux mille dix, le 6 mai, le CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni, de manière exceptionnelle dans le gymnase de l'Alliance, sis 3, rue Ampère à Saint-Ouen, sur convocation régulière adressée à ses membres le 29 avril par Madame Jacqueline ROUILLON, son Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Étaient présents :

Nombre de conseillers présents ou représentés :

Début de séance : 27 à 19h22

Fin de séance : 27 à 23h18

Mme Jacqueline ROUILLON, M. Paul PLANQUE, M. Abdelhak KACHOURI, Mme Morgane GARNIER, Mme Nicole AMÉDRO, Mme Nadia SOLTANI, M. Rémi FARGEAS, M. Yassir FICHTALI, M. Karim BOUAMRANE, Mme Sophie JACQUOT-GAUTUN, M. François GIUNTA, adjoints au maire, Mme Brigitte MARIGAUT, conseillère municipale, Mme Monique TESSEYRE, conseillère municipale déléguée, Mme Élisabeth AUERBACHER, M. Nour-Eddine SENHADJI (jusqu'à la reprise de la séance), M. Gilbert HAUSTANT, conseillers municipaux, M. Jean-Claude LE NY, Mme Dominique GARCIA-DUROCHER, M. Mustapha KRIMAT (à partir de la délibération n° DL/10/72), M. Paul MACEDO, Mme Gnamé BAGAYOKO, M. Henri LELORRAIN, conseillers municipaux délégués, Mme Élise BOSCHEREL (à partir de la délibération n° DL/10/72), Mamadou KEITA (jusqu'à la reprise de la séance), conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné procuration :

Mme Hayat DHALFA à Mme Nicole AMÉDRO, Mme Françoise ARNAUD à M. Paul PLANQUE, M. Roger GUÉRIN à M. François GIUNTA, M. Bruce CLARKE à Mme Nadia SOLTANI, Mme Ndeye Fatou KEBE à Mme Gnamé BAGAYOKO

Absent excusé :

M. Hakim HALLOUCH

Absents :

M. Nour-Eddine SENHADJI (à partir de la délibération n° DL/10/72), M. Mustapha KRIMAT (jusqu'à la désignation du secrétaire de séance), Mme Estelle VILLARD, Mme Élise BOSCHEREL (jusqu'à la désignation du secrétaire de séance), M. Albert KALAYDJIAN, Mme Brigitte ZUCCHIATTI, M. William DELANNOY, M. Cyrille PLOMB, Mme Tiziana ZUMBO-VITAL, Mme Marina VENTURINI, M. Lias KEMACHE, Mme Wahiba ZEDOUTI, M. Mamadou KEITA (à partir de la délibération n° DL/10/72).

Mme Gnamé BAGAYOKO est désignée secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales.

La séance extraordinaire du Conseil municipal est ouverte ce jeudi 6 mai 2010, à 19h22, sous la présidence de son maire en exercice, Mme Jacqueline ROUILLON, dans le gymnase de l'Alliance, sis 3, rue Ampère à Saint-Ouen.

Il est procédé à l'appel nominal des membres présents.

Arrivée de Mme Élise BOSCHEREL à 20h04, et de M. Mustapha KRIMAT à 20h09.

Mme le Maire lit une déclaration introductive, suivie des interventions de M. Abdelhak KACHOURI, Mme Nadia SOLTANI, M. François GIUNTA, Mme Sophie JACQUOT-GAUTUN, Mme Monique TESSEYRE et M. Mamadou KEITA.

Mme le Maire propose une suspension de séance afin de permettre à différentes personnalités, conviées à cette séance exceptionnelle, de s'exprimer sur le sujet.

Suspension de séance à 20h59

Exprimés : 29 - Pour : 29.....ADOPTÉ

La séance reprend à 22h02.

**Départ de MM. Nour-Eddine SENHADJI et de Mamadou KEITA à 22h05
Sortie de M. Mustapha KRIMAT à 22h15**

Il est procédé la désignation du secrétaire de séance.

Proposition : Mme Gnamé BAGAYOKO.....ADOPTÉ

Exprimés : 26 - Pour : 26

DL/10/72 Développement de la politique municipale de prévention.

(Rapporteur : Mme Nicole AMÉDRO).....ADOPTÉE

Exprimés : 14 - Pour : 14 - Abstentions : 12 (M. Abdelhak KACHOURI, Mme Morgane GARNIER, M. Yassir FICHTALI, M. Karim BOUAMRANE, Mme Sophie JACQUOT-GAUTUN, Mme Brigitte MARIGAULT, Mme Elisabeth AUERBACHER, M. Jean-Claude LE NY, Mme Dominique GARCIA-DUROCHER, M. Paul MACEDO, M. Henri LELORRAIN, Mme Élise BOSCHEREL)

Retour de M. Mustapha KRIMAT à 22h35

Départ de Mme Élisabeth AUERBACHER (mandat à Mme Sophie JACQUOT-GAUTUN) à 22h38

DL/10/73 Dispositions relatives aux occupations abusives des parties communes et des halls d'immeubles.

(Rapporteur : M. Jean-Claude LE NY).....ADOPTÉE

Exprimés : 26 - Pour : 26 - Abstention : 1 (Mme Monique TESSEYRE)

DL/10/74 Dispositions relatives aux nuisances occasionnées par la circulation sur la voie publique de certains véhicules motorisés.

(Rapporteur : M. Rémi FARGEAS).....ADOPTÉE

Exprimés : 27 - Pour : 27

- DL/10/75 Motion sur la réglementation de la circulation des mini-motos, trials et quads.
(Rapporteur : M. Rémi FARGEAS) _____ ADOPTÉE
Exprimés : 27 - Pour : 27
- DL/10/76 Dispositions relatives aux chiens dangereux.
(Rapporteur : Mme Gnamé BAGAYOKO) _____ ADOPTÉE
Exprimés : 27 - Pour : 27
- DL/10/77 Dispositions relatives aux armes à feu.
(Rapporteur : M. Abdelhak KACHOURI) _____ ADOPTÉE
Exprimés : 27 - Pour : 27
- DL/10/78 Pour une conception renouvelée d'une police de proximité.
(Rapporteur : M. Paul PLANQUE) _____ ADOPTÉE
Exprimés : 27 - Pour : 26 - Contre : 1 (Mme Monique TESSEYRE)
- DL/10/79 Déclaration solennelle du Conseil municipal portant manifeste intitulé «Respect, sécurité, fraternité
: amplifions notre mobilisation».
(Rapporteur : Mme Jacqueline ROUILLON) _____ ADOPTÉE
Exprimés : 27 - Pour : 27

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce jeudi 6 mai 2010, à 23h18.

Les débats du Conseil municipal font l'objet d'un enregistrement sténographique dont la transcription intégrale est consultable au Secrétariat du Conseil municipal, trois semaines après la séance à laquelle elle se rapporte.

Saint-Ouen, le

Le Maire

Jacqueline ROUILLON

